

BARRAGE

Numéro 20

www.barrage83.org

13.11.2014

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE DEFENSE DES USAGERS DE L'EAU

Edito

A lerte aux eaux parasites...

Nous avons souvent évoqué les fuites d'eau traitée sur les canalisations de distribution à l'inverse des eaux parasites (gouttières, infiltration, pluvial) pénètrent les canalisations d'eaux usées et perturbent l'exploitation de la station d'épuration.

La CCVG s'est dotée en 2010 d'une station répondant aux normes européennes de dépollution. (voir encadré page 3). Cette structure de haute technologie, implantée à la Crau est supposée répondre aux besoins de la CCVG et de la Crau jusqu'en 2040. Pourtant dans la revue de la CCVG du mois d'octobre nous pouvons lire :

« Contre toute attente, la station d'épuration prévue pour gérer les eaux usées de 80.600 équivalents habitants est déjà saturée »

De qui se moque t-on ? Le volume excédentaire arrivant à la station est effectivement affolant (1.168.375 m³) mais le constat n'est pas nouveau. Dès 1999 une étude diagnostic était réalisée par la CCVG en prévision du dimensionnement de la future station. Le volume parasite était alors de 400.000 m³, les principaux « points noirs » identifiés sur les réseaux communaux et les travaux à réaliser avant 2006, listés et communiqués aux 6 maires.

« Certaines communes ont réalisé ces travaux, d'autres non » déplorait Monsieur GEOFFROY, alors président de la CCVG, sans autorité de tutelle sur la gestion des maires. Nous l'avions revu en 2011 pour lui faire part de notre inquiétude quant à ces volumes anormalement excessifs et à leur incidence sur l'issue des négociations en cours du nouveau contrat avec Véolia. Nos craintes étaient justifiées: hausse du tarif de la redevance de 3cts d'euro dès janvier 2013.

suite page 4



Prochaine assemblée générale

20 mars 2015—18h

Sommaire

- | | |
|---|--------|
| - Évolution facture et rendement
- réseaux pour 2011/2014
- Les échos de Toucas
- La Crau: Dieu merci... | Page 2 |
| - La Farlède: silence on négocie
- Solliès-Ville: fuites en avant !
- La STEP en chiffres | Page 3 |
| - Suite de l'édito
- L'eau à Solliès-Pont
- Bulletin d'adhésion | Page 4 |



D'après vous, quel besoin est le plus vital ?

D'après le *Code Général des Impôts*, c'est le cinéma, du moins si l'on se réfère au taux de la TVA applicable à ces deux "services" : **5,5%** pour l'accès aux salles de spectacle et **10%** pour l'assainissement!!! BARRAGE à écrit à Bercy (copie à notre député) pour dénoncer ce dernier taux et demander l'application du même taux que celui applicable au service d'eau potable, c'est à dire 5%. Si vous en avez l'opportunité, n'hésitez pas, vous aussi, à en parler à votre député.

GG

LE SAVIEZ-VOUS ?

Gaz de schiste

Le Var dit non à l'exploitation des gaz de schiste et Barrage83 dit bravo. La fracturation hydraulique représente une atteinte réelle à la sauvegarde de notre patrimoine et de nos ressources en eau.

Canalisations

Durée de vie des réseaux d'eau et d'assainissement : de 70 à 75 ans.
Age moyen de ces réseaux à l'échelle nationale : 150 ans... PB

Évolution du prix de l'eau au premier semestre

	Solliès-Pont	Solliès-Ville	Solliès-Toucas	Belgentier	La Farlède	La Crau	Cuers
2011	3,22 €	3,01 €	3,10 €	2,94 €	3,11 €	3,72 €	2,78 €
2012	3,26 €	3,11 €	3,24 €	3,07 €	3,14 €	4,07 €	2,89 €
2013	3,00 €	3,10 €	3,25 €	2,97 €	3,32 €	4,16 €	2,87 €
2014	3,06 €	3,15 €	3,23 € *	2,97 € *	3,29 € *	4,22 €	2,93 €

Commentaires: L'application du nouveau taux de TVA à l'assainissement collectif de 10% au 1er janvier 2014 explique une augmentation moyenne de 3 centimes d'euro par mètre cube TTC.

*Augmentation non visible du fait de nouveaux contrats ou renégociation.



ECHOS DE TOUCAS


Le rendement du réseau représente l'eau produite par rapport à l'eau distribuée, pour notre commune il est de 72 % pour 2013 (en diminution de 0.8 %).

Autrement dit, 28 % d'eau traitée sont perdus, soit 110 000 m3 dans l'année. Il reste des progrès à réaliser, d'autant qu'il est inconcevable de traiter de l'eau pour voir près d'un tiers de la ressource perdu...

C'est pourquoi la loi de Grenelle 2 qui s'inscrit dans le plan national d'adaptation au changement climatique de 2011, prévoit 20% d'économie d'eau sur les prélèvements d'ici 2020.

A l'échéance du 31 décembre 2013, les collectivités doivent donc :

- Établir un descriptif détaillé des réseaux d'eau et d'assainissement,
- Définir et mettre en œuvre un plan d'action destiné à la réduction des pertes d'eau pour les réseaux (à 15%) sous peine d'un doublement de la redevance de prélèvement. (décret d'application de l'article 161 publié le 27 janvier 2012) .

 Il importe aux collectivités d'atteindre les objectifs de rendement fixés par la loi pour éviter de faire peser sur les consommateurs un surcoût dû aux pénalités prévues par le texte si les plans d'actions rendus nécessaires ne sont pas définis et mis en œuvre.

A.P.

LA CRAU - Dieu merci

Force est de constater que rien ne change à LA CRAU : record du prix de l'eau, pas tant cette fois-ci au profit du fermier VEOLIA, par sa formule d'indexation inflationniste que nous dénonçons régulièrement, mais du fait de l'augmentation de la TVA sur les volumes d'eau destinés à l'assainissement, autrement dit les égouts : un luxe dorénavant taxé à 10 %; ce qui fait que l'augmentation du prix au premier janvier 2014 est toujours importante et donne à cette commune l'assurance d'un record tarifaire !

Lors d'une rencontre en 2012, monsieur le maire nous avait expliqué que ce tarif élevé, qui perdurera jusqu'à l'échéance du contrat en 2023, se justifiait par un entretien exemplaire du réseau.

Mais là aussi et c'est bien dommage, l'objectif contractuel d'un rendement du réseau à 80 % n'est pas respecté, car en baisse cette année (79,2 %) ; ce qui vaudra pénalités à VEOLIA (environ 25000 €), si exigées par la municipalité.

Sur le terrain il convient de retenir que le puits des ARQUETS de production d'eau à LA CRAU est définitivement fermé, au profit du Syndicat des Communes de l'Est de Toulon, fournisseur exclusif en eau de la commune.

De ce fait, le retrait du maillage de distribution de ce puits est prévu, de même qu'une réorganisation partielle du réseau : une alimentation plus directe du réseau par le réservoir principal du Fenouillet est recommandée ; dans un souci de rationalité, fluidité et efficacité, Dieu merci !

B.A.

Réseaux: pourcentage des pertes en eau traitée

	2009	2010	2011	2012	2013
SOLLIES-PONT	30,80%	31,20%	34,10%	28,20%	24,20%
SOLLIES-TOUCAS	29,80%	34,00%	33,40%	27,20%	28,00%
SOLLIES-VILLE	25,40%	17,20%	30,00%	27,00%	44,00%
BELGENTIER	32,40%	30,40%	28,00%	31,00%	24,50%
LA FARLEDE	29,50%	29,50%	25,30%	25,10%	20,50%
LA CRAU	26,60%	19,90%	16,10%	19,70%	20,80%
CUERS	24,10%	25,10%	19,82%	20,00%	17,90%
Moyenne	28,37%	26,76%	26,67%	25,46%	25,70%

* **Alerte à Solliès-Ville:** voir article page 3.

* **Tableau d'honneur pour Cuers** qui conserve sa première place.

La FARLEDE : Silence on négocie...

On se rappelle que suite aux résultats infructueux de l'offre de l'unique candidat fin 2013, le contrat qui lie la commune à Véolia (depuis 30 ans) a été prolongé d'un an et expire en décembre 2014.

Les élus négocient donc à nouveau sans qu'aucune information ne filtre, le comité des usagers n'est d'ailleurs toujours pas mis en place. L'état des lieux du service de distribution de l'eau est connu : inventaire des canalisations, bonne connaissance des réseaux, rendement satisfaisant, ressource propre (forage) confirmée. Un bon point pour la commune qui a fait des efforts financiers et en voit le résultat. Un bémol toutefois, la protection par DUP et arrêté préfectoral du forage communal signalé par Véolia (depuis 30 ans) et le renouvellement de 2.165 ML de canalisations vétustes, toujours pas réalisés. Élus et prestataire ont les mêmes cartes en mains, la partie est lancée. L'utilisateur retient son souffle confiant cette fois en une baisse du prix de l'eau.

JG

Le mot du trésorier

Il y a un an, nous nous interrogeons sur l'avenir de Barrage83 et n'avons donc pas relancé l'appel à cotisation dans notre bulletin en novembre. Seuls les membres présents aux assemblées générales se sont acquittés.

La détermination du Bureau étant affirmée, reste à présent à solliciter votre fidélité par une mise à jour de votre cotisation 2014. Nous ne demandons aucune subvention. La cotisation (6€) est notre seule ressource. Merci d'avance.

MS

SOLLIES-VILLE : fuites en avant ?

Le rendement se situait autour de 80% ces dernières années, puis près de 70%, pour brutalement chuter à 56% en 2013! 104.107 m3 d'eau traitée de perdus. Rappelons que 100% de l'eau distribuée à Solliès-Ville est achetée à l'usine de la Colle 66 cts d'€ HT le m3, la commune ne disposant ni de sources ni de forage.

Branchements défectueux ? Fuite importante sur canalisations ? Intervention tardive de la maintenance ? Nous avons interrogé la municipalité qui elle-même a interrogé il y a un mois, la société AQUALTER en charge de l'exploitation, sans réponse à ce jour...

Le contrat de délégation arrivant bientôt à échéance, les nouveaux élus devront légitimement s'interroger sur le mode de gestion de ce service public.

JC

LA STEP* EN CHIFFRES

1972

- 1ère station d'épuration syndicale.

Capacité : 40.000 EH (Équivalence Habitants) - population : SIVOM du Gapeau.

1999

- Étude diagnostic des réseaux d'eaux usées de la CCVG :

- 18.000 EH pour la distillerie de la Crau
- 400.000 m3 d'eaux parasites
- Travaux sur réseaux communaux identifiés.

2004

- Étude de faisabilité d'une station intercommunale.

- 14.000 foyers d'usagers raccordés
- 2.000.000 de m3 traités
- Redevance intercommunale: 0.47 € par m3

2006

- Signature du marché (Ternois / SPI Batignoles)

- Coût : 18 millions d'euros.
- Investissement sur 30 ans.
- Capacité: 80.600 EH

2010

- Mise en service de la nouvelle STEP

2011

- 1.250.000 m3 d'eaux parasites
- L'agence de l'eau et la police de l'eau alertent la CCVG

2013

- 19.519 foyers raccordés
- 3.168.375 m3 traités
- 1.168.375 m3 d'eaux parasites
- Redevance intercommunale: 0.56 € par m3

* STEP: STation d'EPuration

 **ALLO BARRAGE :**
04 94 48 41 27



Suite édit

2013, l'Agence de l'eau et la Police de l'eau recommandent une nouvelle étude diagnostic des réseaux que la CCVG « pourrait » financer. La prise en charge de cette étude relève t-elle de sa compétence ? Ou de celles des communes ? Sera t-elle suivie d'effets ?

La gestion de ce service public nous semble incohérente. En effet 120 km de canalisations communales se déversent dans un collecteur intercommunal de 17 km pénétrant la station d'épuration intercommunale. La redevance payée par l'usager de 0,56 € HT est elle aussi intercommunale. Les dysfonctionnements sont mutualisés, les compétences distinctes et les responsabilités diffuses.

Le bon sens ne voudrait-il pas qu'une seule autorité administre l'ensemble des réseaux d'amont en aval ? Autrement dit que le service d'assainissement collectif devienne intercommunal ? Cela passe par l'unification des réseaux et la mutualisation des moyens nécessaires à l'inévitable modernisation des réseaux.

Le diagnostic est connu depuis 1999. Il est urgent d'y remédier il y va de l'intérêt général et de la longévité de la station.

Josette Gilberton

L'EAU à Solliès-Pont en 2013

Le prix de l'eau est resté stable, les engagements sont tenus.

Autre point positif, le rendement est monté à 75,8 %, soit 4 points de mieux que l'année précédente. Même s'il reste encore beaucoup à faire sur ce domaine pour atteindre les 85% visés, cela va dans le bon sens. Le remplacement de sections anciennes en fonte cassante, en particulier sur l'avenue du 6^{ème} RTS, et la pose de compteurs sectoriels portent leurs fruits. Le remplacement des conduites en plomb est terminé.

Si le volume consommé a très faiblement diminué, le volume produit a lui nettement baissé, forte diminution des achats d'eau à l'usine de la Colle (- 44%), cela se retrouve dans les comptes

Point négatif en 2013 relatif à la qualité de l'eau , **deux analyses non-conformes**. La première concerne les paramètres physico-chimiques (tartre et température), taux de conformité de 94%. La deuxième concerne les paramètres microbiologiques (entérocoques fécaux, pesticide) avec un taux de conformité de 97%. Une surveillance accrue, et l'amélioration de la protection du puits des Sénès devraient permettre de retrouver les 100% de conformité habituels.

Des travaux de renouvellement restent à faire sur les réseaux afin d'améliorer le rendement, et lutter contre les eaux parasites. C'est le tableau de route pour les prochaines années, avec on l'espère une baisse du prix de l'eau à la clef.

P G

LE SAVIEZ-VOUS ? L'état continue de détourner l'argent de l'eau...

« L'argent de l'eau doit aller à l'eau ». Pourtant pour combler son budget, l'état continue de ponctionner les agences de l'eau .

Ce journal est le vôtre. Il est édité à 500 exemplaires et distribué aux adhérents et aux élus. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver, vous pouvez le faire circuler ou le mettre dans la boîte aux lettres de votre voisin.

ADHESION

RE-ADHESION

COTISATION

SOUTIEN

L'assemblée générale du 11 avril 2014 a maintenu la cotisation 2015 à 6 euros.

Comment rejoindre l'association Barrage?

- soit par courrier au siège : 56 chemin du Milieu 83210 LA FARLEDE
- soit par téléphone
- soit par e-mail : j.gilberton@free.fr



ALLO BARRAGE :

04 94 48 41 27

**www.barrage83.org: le site internet de l'association:
vous y trouverez l'essentiel**